

je compris que les coups de la mer allaient briser un canot sur le banc de récifs, et quand je reconnus que c'était vous qui montiez ce canot, je n'hésitai pas à me jeter à la nage afin de chercher à vous sauver. Je ne répète point cela pour vous pousser à la reconnaissance. Ce que j'ai fait pour vous, peut-être l'aurais-je fait également pour un autre. Cependant je n'en répondrais pas. Lorsque, un peu après, je sus que votre femme allait donner jour à un enfant aujourd'hui, je me dis que si vous consentiez à m'accepter pour parrain de cet enfant, l'opinion que se sont formée sur mon compte les pêcheurs et les paysans changerait aussitôt, et qu'ils ne pourraient plus ni me considérer ni me traiter comme un ennemi, puisque je ferais en quelque sorte partie de votre famille. . . . Vous voyez donc bien qu'en accédant à ma demande, vous avez fait pour moi beaucoup plus que vous ne le pouviez vous-même.

L'embarras d'Alain avait augmenté à mesure qu'il écoutait ce qui précède.

Il s'était figuré d'abord que son sauveur devait fort peu tenir à ce *parrainage*, et qu'il y renoncerait sans conteste au premier mot.

Mais maintenant que l'inconnu basait sur ce fait l'une des espérances de sa vie, comment en arriver à lui dire : — J'ai promis, mais je voudrais ne pas accomplir ma promesse. . . . Tenez m'en donc quitte, je vous prie ? . . .

Alain comprenait à merveille qu'il n'oserait jamais agir ainsi vis-à-vis de celui à qui il devait la vie.

— Allons, — se dit-il, — n'y songeons plus ; ma belle-mère s'arrangera avec Denis Coquin comme elle l'entendra, et moi je ferai ce que je dois. . . .

Et comme rien ne tranquillise l'esprit autant que d'avoir pris une décision irrévocable, Alain se sentit fort soulagé.

Quel nom donnerez-vous à votre filleul ? . . . — demanda-t-il à l'inconnu.

— Le mien, — répondit ce dernier ; je m'appelle *Jacques*.

— Va pour *Jacques* ; c'est un fort joli nom ! . . . *Jacques Poultiller*, cela sonne à merveille. . .

La conversation continua quelque temps sur ce ton ; puis, comme la mer, en descendant avait en effet perdu presque toute sa violence, l'inconnu se dirigea vers le Perrey, afin de retourner à la Tour, et il se sépara du jeune homme en lui répétant : — Je vous attendrai sur la plage, demain, à trois heures.

— J'y serai, — répondit Alain.

Et il reprit le chemin de la maison de l'abbé Bricord.

— Mon enfant, — lui dit le prêtre, — je suis d'autant plus heureux de vous voir que j'ai pleuré et prié ce matin à votre intention.

— Vous me croyiez mort, n'est-ce pas, monsieur le curé ?

— On me l'avait dit, et la tempête était malheureusement assez violente pour ne rendre cette nouvelle que trop vraisemblable.

— Vous voyez, cependant, que j'en ai réchappé.

— Grâce à un miracle, peut-être. . .

— Oui, monsieur le curé, grâce à un miracle et à un brave homme. Nous parlerons de ça tout à l'heure, aussi que d'un vœu que j'ai fait. Mais, pour le quart d'heure, laissez-moi vous expliquer la chose au sujet de laquelle je suis venu. . . .

— Dites, mon enfant, je vous écoute.

— Monsieur le curé, je suis père depuis deux heures. . .

— Ah ! tant mieux ; et comment va Thémise ?

— Elle va comme un charme. . . et l'enfant aussi ; un gros garçon, monsieur le curé, qui servira votre messe dans une dizaine d'années d'ici.

L'abbé Bricord sourit.

— Eh bien, — demanda-t-il, — quand en ferons-nous un petit chétien de ce gros garçon ?

— Quand vous voudrez, monsieur le curé.

— Demain, alors. . .

— Si ça vous était égal de remettre à après-demain, j'ai promis au parrain. . . .

— Après-demain, soit. Le parrain n'est-il pas Denis Coquin ? Il me semble que Jeanne Vatinel me l'a dit il y a quelques temps.

— Sans doute, monsieur le curé. C'est-à-dire, il devait l'être mais il ne l'est plus.

— Ah ! et pourquoi donc ?

— Voilà. . . ça demande une explication. . . Remontons au naufrage, au miracle, et au brave homme dont je vous parlais tout à l'heure.

Et Alain raconta à l'abbé Bricord tous les détails que nous avons déjà mis sous les yeux de nos lecteurs, trop longuement peut-être.

— Eh bien, monsieur le curé, — demanda-t-il en terminant, — est-ce que je pouvais refuser ?

— Non, sans doute.

— Vous ne voyez aucun mal, alors, à accepter ce parrain-là ?

— Aucun, pourvu toutefois qu'il appartienne à l'église catholique romaine.

— Comment le saurez-vous ?

— Je lui demanderai, et il me répondra la vérité. . . J'espère même que la cérémonie de ce baptême ramènera cette pauvre âme égarée

à des sentiments plus religieux, ou, au moins, à une religion plus pratique. . . . Il doit y avoir beaucoup de bon chez un homme capable d'un aussi grand dévouement que celui dont il a fait preuve aujourd'hui. . . .

— Que me conseillez-vous de faire, monsieur le curé, relativement à Denis Coquin et à ma belle-mère ?

— Le conseil est facile à donner, car vous n'avez qu'un seul parti à prendre. . .

— Et c'est ?

— C'est de dire nettement les choses telles quelles sont. Si grand que puisse être le chagrin de Denis Coquin de ne point tenir votre enfant sur les fonds baptismaux, il est impossible qu'il ne comprenne point votre position.

— J'espère, monsieur le curé, que vous nous ferez l'honneur et le plaisir de venir vous asseoir avec nous à notre table pour le repas du baptême ?

— Oui, mon enfant, j'irai et j'appellerai le bonheur sur votre maison, de toutes les forces de ma faible voix.

Alain remercia le jeune prêtre avec une sincère reconnaissance, puis il s'en alla dans le village, faisant toutes les invitations de parents et d'amis pour le dîner du baptême.

Il passa chez Denis Coquin comme chez les autres.

Le vieux pêcheur était absent.

— Alain, — lui dit une voisine, — je crois bien qu'il est chez vous, le père Coquin. . . va-t'en-z-y voir. On est venu tout à l'heure lui répéter que tu n'étais point noyé, comme on l'avait dit d'abord, et ça l'a rendu quasiment fou de joie, cet homme. . . Pour sûr, je lui ai entendu dire qu'il allait chez la Thémise. . .

Alain ne se pressa point beaucoup de regagner sa chaumière.

Il voulait, avant d'y entrer, laisser à Denis Coquin le temps d'en être parti.

Il ne se souciait que médiocrement d'avoir, à la fois, deux adversaires à combattre dans la lutte qui, bien certainement, allait s'engager entre Jeanne Vatinel et lui au sujet du baptême et aussi du parrain.

XIII. — LE BAPTÊME.

Alain prenant le chemin le plus long pour retourner à sa chaumière et s'arrêtant en route pour échanger quelques paroles avec tous ceux qu'il rencontrait, atteignit sans peine le but qu'il se proposait, et arriva un peu après le moment où Denis Coquin, lassé d'attendre, venait de s'en aller.

Le jeune pêcheur, se trouvant seul avec sa belle-mère, suivit le conseil de l'abbé Bricord.

Il raconta dans les plus grands détails à Jeanne Vatinel tout ce qu'elle ne connaissait pas des événements de la journée.

À plus d'une reprise, la vieille paysanne leva les mains vers le ciel et poussa des exclamations entrecoupées.

Puis, quand elle eut bien compris qu'Alain avait pris l'engagement de laisser l'inconnu tenir le nouveau-né sur les fonds baptismaux, elle poussa un cri d'effroi et de colère, et l'orage que redoutait Alain éclata dans toute sa furie.

Jeanne Vatinel déclara qu'il fallait que son gendre fût devenu fou ! . . et que, bien certainement, la frayeur qu'il avait éprouvée lui tournait encore la tête et le faisait rêver tout éveillé !

Elle ajouta qu'il était bien malheureux pour elle d'avoir donné sa fille à un pauvre insensé abandonné de Dieu !

Elle affirma qu'elle tordrait le cou à son petit-fils de sa propre main, plutôt que de consentir à lui voir donner le diable comme parrain !

Et *cartera*, etc. . . Nous nous dispenserons de reproduire mille autres récriminations et divagations de cette force.

Alain répondit qu'il était de notoriété publique que le diable avait une horreur invincible pour l'eau bénite, les signes de croix, et généralement toutes les cérémonies de l'église, que, par conséquent, puisque l'inconnu s'offrait pour être parrain, c'était une preuve irrécusable et lumineuse qu'il n'y avait en lui rien de diabolique.

Il ajouta qu'il avait consulté à ce sujet l'abbé Bricord, et que ce dernier n'avait vu aucun inconvénient à ce qui scandalisait fort la vieille paysanne.

Enfin, il eut réponse à tout.

Mais comment convaincre Jeanne Vatinel ?

D'abord elle n'écoutait pas.

Ensuite, elle ne voulait point être convaincue.

Elle reprit donc ses criailleries de plus belle et sur un ton de plus en plus haut.

Alain, impatienté, cessa alors de chercher à obtenir par la conviction ce qu'il se sentait parfaitement en droit d'obtenir par sa volonté.

(A suivre.)